



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Cas de mpox à La Réunion

Question au Gouvernement n° 1228

Texte de la question

CAS DE MPOX À LA RÉUNION

Mme la présidente . La parole est à Mme Karine Lebon.

Mme Karine Lebon . À La Réunion, un premier cas de mpox vient d'être confirmé chez une personne de retour de Madagascar. La circulation régionale du virus, de la même famille que celui de la variole, est établie. Les Réunionnaises et les Réunionnais s'inquiètent légitimement. En cette période de rentrée à La Réunion, les déplacements se multiplient, les retours des îles voisines aussi. Dans ce contexte, la responsabilité s'impose : il faut agir avant que les chiffres ne s'emballent et que la peur ne s'installe. Je pose cette question depuis Paris, mais la réalité, elle, se joue à La Réunion.

Les territoires insulaires connaissent la mécanique des crises sanitaires : quand la prévention arrive après l'afflux, les soignants encaissent, l'hôpital se tend, et l'angoisse progresse plus vite que l'information. Un appel général à la vigilance doit s'accompagner d'une organisation solide et de moyens immédiatement mobilisables. Si sur le continent africain en général, la circulation du virus est en baisse, ce n'est ni le cas à Madagascar ni dans la zone océan Indien. Nous craignons pour notre territoire. Il est de notre devoir de prendre les devants.

La Réunion a déjà payé le prix des retards : pendant le covid, la logistique et la réactivité ont trop souvent été un combat ; l'épidémie de chikungunya l'an dernier a montré à quelle vitesse une crise sanitaire pouvait saturer un territoire. Ce premier cas de mpox doit rester un signal d'alerte ; il ne doit pas être le point de départ d'une épidémie incontrôlée. Nous avons été trop habitués aux messages tardifs qui tentent de rattraper une anticipation manquée.

La transparence protège. Elle empêche l'incertitude de s'installer, coupe court aux fantasmes et aux rumeurs, évite que l'étincelle ne se transforme en incendie. Madame la ministre de la santé, que proposez-vous pour protéger les habitants et donner aux soignants les moyens d'agir sans attendre ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et EcoS. – Mme Dieynaba Diop applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées . Je comprends votre question. Je peux rassurer les habitants de La Réunion : le plan d'anticipation déployé pour éviter une épidémie est pleinement opérationnel. Un cas de mpox a été diagnostiqué récemment. Le patient a été pris en charge très rapidement et placé en isolement. Une enquête sanitaire a permis d'identifier les cas contact et de leur transmettre les consignes pertinentes. À l'heure actuelle, il n'y a pas d'autres cas.

Les professionnels de santé ont été alertés et sensibilisés. En effet, dans une telle épidémie, il est important de diagnostiquer le plus rapidement possible la maladie.

Je le disais, le plan d'anticipation à La Réunion est pleinement opérationnel. Ainsi, les stocks de vaccins sont vérifiés pour que ceux-ci ne viennent pas à manquer. De même, les tests diagnostiques sont présents en nombre. La vaccination ciblée, utile pour les cas contact ou pour certaines populations fragiles, peut être réalisée. Vous l'avez évoqué, nous procédons à l'information des voyageurs, notamment venant de la région, et des contrôles sanitaires sont réalisés aux frontières. Nous pouvons donc rassurer les Réunionnais au sujet de ce cas de mpox qui, je l'espère, restera isolé.

Mme la présidente . La parole est à Mme Karine Lebon.

Mme Karine Lebon . J'espère comme vous que ce cas restera isolé, mais nous devons anticiper la situation inverse. J'entends que des mesures ont été prises. Nous suivrons la situation très attentivement avec l'agence régionale de santé. *(M. Marcellin Nadeau applaudit.)*

Données clés

Auteur : [Mme Karine Lebon](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1228

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 janvier 2026